

Perpignan, le 12 octobre 2015

**PROCES-VERBAL N° 54/2015 DE LA REUNION
DU COMITE DIRECTEUR
Dimanche 11 octobre 2015
UCPA – Saint Cyprien – 9 h**

Présents : Bernard MASSINES

Isabelle AUMONT – Muriel ESPINAS – Suzanne LECHAT - Viviane LE GALL – Elisabeth NIGAY – Coralie RIGUAL-PRATS - Christophe CABALE - Jean-Luc CARMIGNAC – Francis ESPINAS – Alain FOUCHER – Cyril GASCHT – Juan GOMEZ - Louis LIME – Jacques MABRU – Patrice MORA - Robert SOLE – Thierry THADEE.

Excusés : Denise FARJON – Marie-Jo LE MORVAN – Audrey MENARD – Nathalie NICOLAU – Stéphanie MERCIER - Laurence MONSERRAT - Pascale SERET – Cécile VALAUDE – Bruno CAZETOU – Jean GARCIA – Pierre-Henri LOUVARD – Gérard OBERTI – Yannick SAFONT - Maxime VIDAL.

Le procès-verbal du Comité Directeur n° 53/2015 du 13/06/15 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRESIDENT:

Le président informe les membres du comité que Maxime VIDAL est devenu papa d'un petit Enzo, le comité directeur le félicite ainsi que la maman.

Informations sportives fédérales :

Le président débute la séance par une explication sur la Coupe Davis et le changement de capitaine de l'équipe de France.

Pour la Fed Cup la première rencontre sera France/Italie à Marseille au mois de février 2016.

Le 1^{er} tour France/Canada se jouera au mois de mars, le lieu est encore inconnu.

Territorialité : la restructuration des régions est en cours. Certaines ligues n'existeront plus. Il n'y aura pas de report sur l'organisation des nouvelles ligues. Le choix définitif devra être fait en 2017. Pour notre département, la ligue choisie sera ou Montpellier ou Toulouse, dans d'autres ligues le choix sera plus difficile.

Conséquence : cela induit des distances plus longues pour les championnats régionaux.

1^{ère} réforme au niveau du Comité :

Alain FOSSE devient salarié de la ligue depuis le 1 Octobre 2015. Il n'est plus salarié du comité où il était employé à temps plein. Aujourd'hui il est employé par la ligue au 27/35^{ème}h, ce qui lui laisse du temps pour pouvoir travailler ailleurs s'il le souhaite.

Ligue : Déménagement de la ligue au nouveau centre de ligue de la Grande Motte.
Nouvelle adresse :

- Plaine des Jeux – 348 Avenue du Grau du Roi – 34280 LA GRANDE-MOTTE.

Assemblée Générale du Comité : Elle aura lieu le samedi 12 décembre 2015. Le lieu reste à déterminer. En amont, un Comité Directeur doit obligatoirement se tenir 15 jours avant, afin de procéder à l'approbation des comptes.

L'assemblée de la ligue se tiendra en janvier 2016.

Dotation CNDS : cette année la dotation est répartie sur l'ensemble des clubs du département. Un carton de balles sera remis à chaque président de club le 8 novembre lors des finales du tournoi ITF 17/18 ans qui aura lieu à St Cyprien.

Ce lot sera remis au président ou à un membre du club uniquement ce jour-là.

Il ne pourra être récupéré un autre jour.

Soirée des Masters : Elle a eu lieu aux Voiles Rouges à Canet le 12 septembre dernier. Cette soirée s'est déroulée dans un très bon esprit, en présence du président de la ligue Languedoc roussillon et de monsieur le Maire de Canet en Roussillon. Le Conseil Départemental et la DDCS s'étant excusés.

Licences : 600 licenciés de moins au 8 octobre 2015 par rapport à la même période en 2014. C'est surtout chez les jeunes qu'on constate une baisse significative.

Contrôles DDCS : Beaucoup de clubs du département ont été contrôlés par l'inspecteur de la Jeunesse et des sports en ce début d'année sportive. Les clubs qui proposent aux jeunes diverses activités lors des stages d'été ou pendant les vacances scolaires devront se mettre en conformité. Une note leur sera adressée pour les informer des démarches obligatoires lors « d'accueil de mineurs pour multi activité ».

Réunion d'harmonisation des tournois : la réunion a eu lieu le 10 octobre à l'UCPA.

Rappel charte des tournois jeunes :

- +de 130 inscrits = 12 jours de tournoi,
- + de 200 inscrits = 15 jours.
- Tous les clubs de 51 licenciés et plus ont le droit de faire un tournoi.

Ceux-ci ne doivent pas se chevaucher.

Règlement fédéral : le tournoi doit se terminer à la date prévue. Si pour intempéries il y a report d'un jour ou 2 pour la finale, le Comité doit impérativement en être avisé.

Homologation : accord de l'homologation pour le tournoi féminin de Duilhac Sous Peyrepertuse qui aura lieu du 20/03 au 10/04/2016.

Tournois national 12 ans :

Les listes d'inscription sont clôturées :

- Garçons 24 participants,
- Filles 16 participantes.
- 15 accompagnateurs.

Cette année il n'y aura pas que des délégations de ligues. Certains enfants viendront individuellement accompagnés de leurs parents ou d'un coach particulier. Pour la ligue Languedoc-Roussillon, il y aura 5 représentants dont 4 seront en individuels. Seule une joueuse des Pyrénées-Orientales sera accompagnée d'un délégué de ligue.

Jean Louis Quintana s'occupera des arbitres.

Les arbitres recevront une veste et un polo et leurs frais de transport et de restauration seront pris en charge par le comité.

Tournoi ITF 17/18 ans :

Les pré-qualifications auront lieu le 28/29/30 octobre 2015.

A ce jour, sont inscrits :


- 56 garçons
- 28 filles.

L'arbitre désigné est le même que l'année dernière : Philippe Gros.

L'hébergement sera pris en charge pour les qualifications et le tableau principal du premier jour au lendemain de l'élimination 9 h. Les finales sont prévues le 8 novembre.

Commission Sportive :

A la demande d'Alain FOUCHER, Hervé SICART, licencié au club de Trouillas, intégrera l'équipe de la commission sportive.

 **Coupe du Roussillon** : les équipes qui joueront avec des joueurs non licenciés 2016 le jour des rencontres seront disqualifiées.

Commission Arbitrage :

Bernard MASSINES souhaite être prévenu lorsqu'un jeune qu'un jeune du département postule pour une formation d'arbitrage à la ligue. Il pourra ainsi soutenir sa candidature.

Le comité va demander à la ligue de réexaminer leur décision de ne plus prendre d'arbitres des Pyrénées-Orientales sur les manifestations régionales pour raison financières.

Commission Féminine :

Déplacement de la date du tournoi féminin. Cette année il aura lieu du 7 mars au 10 avril 2016 à St Estève pour les NC et 4^{ème} série et à Toulouges pour les 3^{ème} séries et les finales.

Raquettes FFT : elles auront lieu le samedi 14 mai 2016, sur une journée entière, finale comprise. Le lieu reste à déterminer.

Tournoi Multi-Chances Féminin : Il sera organisé le 2 avril, le lieu restant à être déterminé.

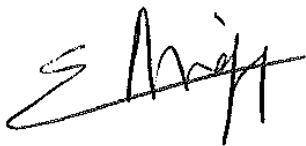
Commission Séniors + :

Le championnat de ligue ne compte plus que 4 équipes des Pyrénées-Orientales contre 21 équipes il y a 6 ans.

Les + de 55 ans et les + de 65 ans vont organiser une nouvelle compétition entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales, ce qui réduira les distances pour les rencontres.

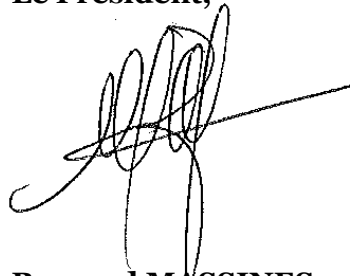
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 30

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES